

BUT

Régler la pression dans les coussins pneumatiques en fonction de la charge du véhicule.

FONCTIONNEMENT

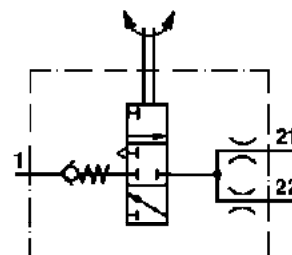
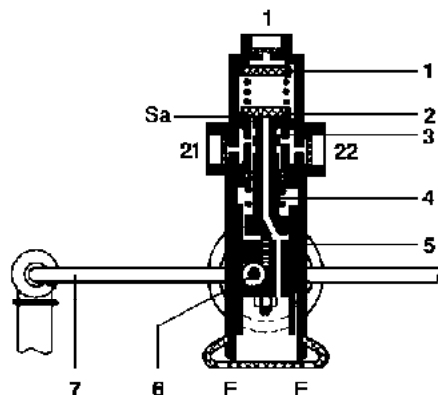
Lorsque le levier 7 est dans la position horizontale, le clapet 2 repose en même temps sur le siège Sa et sur le siège supérieur du plongeur 4. Si le levier 7 est déplacé vers le haut, du fait qu'une charge a été ajoutée au véhicule, le plongeur 4 remonte par l'intermédiaire du téton excentrique 6 et du coulisseau 5, soulève de son siège Sa le clapet 2 et l'air venant du réservoir par l'orifice V est admis dans les coussins pneumatiques par les orifices L. Pour limiter au minimum la consommation d'air, la surface du plongeur 4 porte des gorges qui règlent la section du passage d'air en deux paliers, en fonction de l'importance du mouvement du levier 7. La pression augmente dans les coussins et le "niveau" du châssis s'établit jusqu'à ce que le levier 7 revienne à l'horizontale ; à ce moment le clapet 2 repose à nouveau sur son siège Sa.

Lorsque le levier 7 s'abaisse par suite d'une diminution de la charge, le plongeur 4 descend, son siège supérieur perd contact avec le clapet 2 retenu sur son siège Sa et l'air des coussins peut donc s'échapper à l'atmosphère par les orifices latéraux calibrés et par le canal central 3 du plongeur 4 et du coulisseau 5. La pression diminuant dans les coussins, le "niveau" se rétablira jusqu'à ce que le plongeur remonte et prenne contact avec le clapet 2, ce qui aura pour effet d'arrêter l'échappement d'air des coussins ; le levier 7 sera à nouveau horizontal et le "niveau" correct atteint.

Le clapet d'isolement 1 agit comme un clapet de retenue en cas de perte d'air dans le circuit d'alimentation et aussi pour éviter des retours d'air dans le réservoir quand la pression dans les coussins pneumatiques est supérieure à la pression d'alimentation.

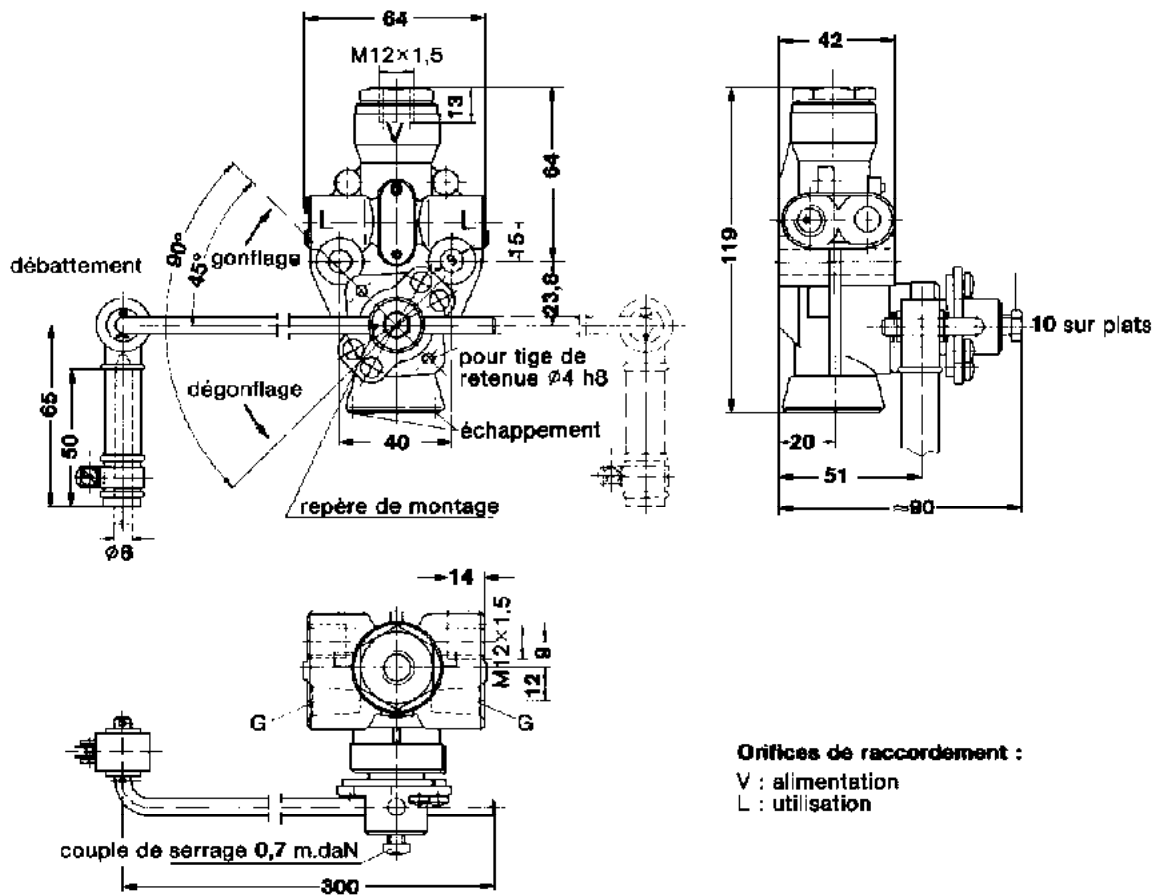
ENTRETIEN

L'appareil ne nécessite aucun entretien particulier.



COTES D'ENCOMBREMENT

(n° de catalogue 464 002 310 0)

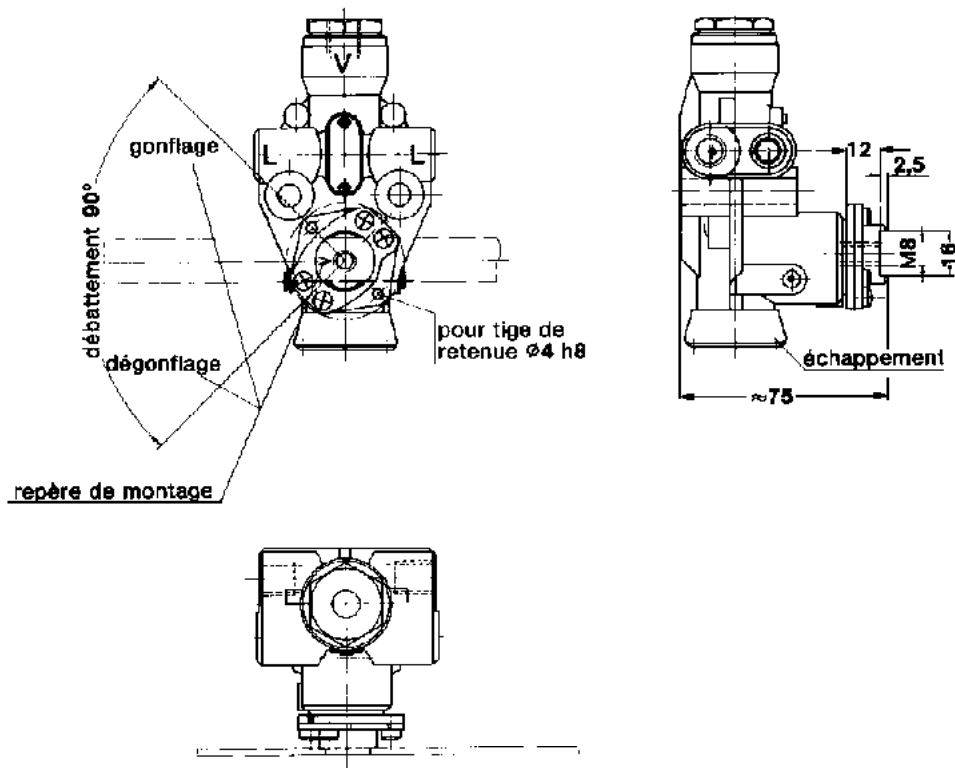


CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

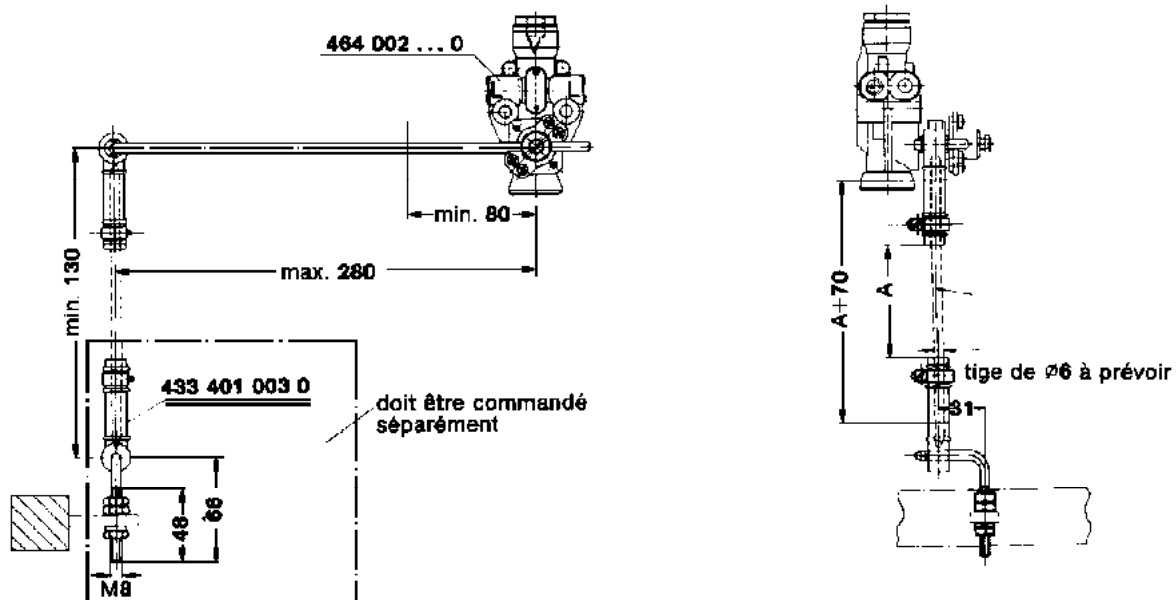
n° de catalogue	464 002 310 0	464 002 312 0	464 002 360 0
orifices G	non percés		M12×1,5 - prof. 14
pression d'utilisation maxi.	22 bars		
fluide utilisé	air comprimé		
température d'utilisation	-40 à +80 °C		
masse	0,5 kg		

COTES D'ENCOMBREMENT

(n° de catalogue 464 002 312 0)



EXEMPLE D'INSTALLATION



RECOMMANDATION POUR LE MONTAGE

L'appareil peut être monté soit verticalement, l'orifice d'échappement orienté vers le bas, soit horizontalement. La fixation sur le châssis nécessite 2 vis M8. Pour éviter l'encrassement qui peut provoquer une défaillance de l'appareil, il convient de monter un filtre sur la conduite venant du réservoir.

Pour faciliter l'installation du levier et de la tringlerie (valve en position repos) on peut utiliser une tige de diamètre 4 (voir dessin). De plus, un contrôle visuel est possible grâce au marquage porté sur l'axe de réglage. Une vis 6 pans sur cet axe permet d'immobiliser à la longueur désirée le levier 7 qui selon l'emplacement disponible, peut être indifféremment monté à droite ou à gauche, ou encore coudé.

Pour le montage de l'appareil en position horizontale, utiliser le deuxième trou percé à 90° sur l'axe de réglage. La variante 464 002 312 0 est conçue pour recevoir un levier 7 en fer plat qu'il est nécessaire de prévoir à la longueur désirée.

SCHEMA D'INSTALLATION